

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2023

REUNION DES 26 ET 27 OCTOBRE 2023

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**BUGETTU SUPPLEMENTARE DI U BUGETTU ANNESSU DI
U LABORATORIU D'ANALISI CISMONTE DI A
CULLETTIVITÀ DI CORSICA PER L'ANNU 2023**

**BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE DU
LABORATOIRE D'ANALYSES CISMONTE DE LA
COLLECTIVITÉ DE CORSE POUR L'EXERCICE 2023**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le Budget supplémentaire du budget annexe du laboratoire d'analyses en tant que décision modificative particulière :

1. reprend les résultats et les restes à réaliser adoptés dans le cadre du compte administratif de l'exercice précédent,
2. permet, comme toute décision modificative, de procéder aux réajustements des inscriptions portées au budget primitif.

1. Budget primitif 2023 du Laboratoire Cismonte

Pour mémoire, voici le BP 2023 du laboratoire :

BP 2023	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	2 188 300,00	2 575 300,00	387 000,00	-
ventilées	2 188 300,00	2 575 300,00	387 000,00	
non ventilées				
Opérations d'ordre	387 000,00			387 000,00
Dont virement de section	303 766,00			303 766,00
Reprise Résultat				
Affectation au 1068				
TOTAL	2 575 300,00	2 575 300,00	387 000,00	387 000,00
TOTAL GENERAL	Dépenses	2 962 300,00	Recettes	2 962 300,00

2. Résultats constatés au Compte administratif 2022

La décomposition des résultats s'établit ainsi :

	Labo Cismonte
Résultat exercice section de fonctionnement	29 505,81
Résultat reporté -	57 788,67
Résultat de fonctionnement (a) -	28 282,86
Résultat exercice section d'investissement -	29 505,81
Résultat reporté	57 788,67
Solde d'exécution (b)	28 282,86
RESULTAT	-

Le résultat cumulé est de **0 €**.

3. Les propositions du BS 2023

Le budget supplémentaire du budget annexe du laboratoire d'analyses Cismonte s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de - **380 212,22 €**.

BS 2023	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles -	20,22 -	190 116,22 -	190 096,00	-
ventilées -	13 000,00 -	193 934,86 -	190 096,00	
non ventilées	11 427,76			
Provision/ Reprise sur provision	1 552,02	3 818,64		
Opérations d'ordre -	190 096,00		-	190 096,00
Dont virement de section -	218 378,86		-	218 378,86
Reprise Résultat	28 282,86			28 282,86
Affectation au 1068				
TOTAL -	190 116,22 -	190 116,22 -	190 096,00 -	190 096,00
TOTAL GENERAL	Dépenses -	380 212,22	Recettes -	380 212,22

Le montant total du budget annexe du laboratoire Cismonte s'élève donc à **2 582 087,78 €** en diminution de - **4,49 %** par rapport au BS 2022 (pour mémoire : 2 706 366 €).

BP + BS 2023	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	2 188 279,78	2 385 183,78	196 904,00	-
ventilées	2 175 300,00	2 381 365,14	196 904,00	-
non ventilées	11 427,76	-		
Provision/ Reprise sur provision	1 552,02	3 818,64		
Opérations d'ordre	196 904,00			196 904,00
Dont virement de section	85 387,14			85 387,14
Reprise Résultat	28 282,86			28 282,86
Affectation au 1068	-			
TOTAL	2 385 183,78	2 385 183,78	196 904,00	196 904,00
TOTAL GENERAL	Dépenses	2 582 087,78	Recettes	2 582 087,78

1. RECETTES

1.1. Fonctionnement

Recettes de fonctionnement	BP 2023	BS 2023	BP + BS	%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	600 000,00	-	600 000,00	0,00%
74 - Dotations et participations	130 000,00	-	130 000,00	0,00%
75 - Autres produits de gestion courante	1 844 300,00 -	193 934,86	1 650 365,14	-10,52%
78 - Reprises sur amort., dépréciations et provisions	-	3 818,64	3 818,64	
013 - Atténuations de charges	1 000,00	-	1 000,00	0,00%
Total	2 575 300,00 -	190 116,22	2 385 183,78	-7,38%

En section de fonctionnement, la réduction de - **10,52 %** au chapitre 78 traduit l'ajustement du montant de la subvention d'équilibre versée par la Collectivité de Corse aux besoins du laboratoire (- 193 934,86 €).

Une reprise sur amortissements, dépréciation et provisions d'un montant de 3 818,64 € est également constatée.

1.2. Investissement

Recettes d'investissement	BP 2023	BS 2023	BP + BS
021 - Virement de la section de fonctionnement	303 766,00 -	218 378,86	85 387,14
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	83 234,00		83 234,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	28 282,86	28 282,86
Total	387 000,00 -	190 096,00	196 904,00

La recette d'investissement inscrite au budget supplémentaire de 28 282,86 € correspond au solde d'exécution de la section d'investissement reporté.

2. DEPENSES

2.1. Fonctionnement

	BP 2023	BS 2023	BP + BS	%
011 - Charges à caractère général	474 000,00 -	43 000,00	431 000,00	-9,07%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 714 200,00	30 000,00	1 744 200,00	1,75%
65 - Autres charges de gestion courante	100,00	11 427,76	11 527,76	11427,76%
68 - Dotation aux provisions et dépréciations		1 552,02	1 552,02	
TOTAL Op. réelles	2 188 300,00 -	20,22	2 188 279,78	0,00%
023 - Virement à la section d'investissement	303 766,00 -	218 378,86	85 387,14	-71,89%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	83 234,00		83 234,00	0,00%
TOTAL Op. d'ordre	387 000,00 -	218 378,86	168 621,14	-56,43%
002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	28 282,86		
TOTAL	2 575 300,00 -	190 116,22	2 385 183,78	-7,38%

Sur le chapitre 012, il est proposé une augmentation de **30 000 €** de crédits, soit **+ 1,75 %**.

En revanche, la nouvelle inscription budgétaire au chapitre 011 présente un taux global de **- 9,07 %**, soit **- 43 000 €** de crédits en diminution.

Des prévisions nouvelles sont inscrites sur les chapitres 65 et 68 et se déclinent ainsi :

65 - Autres charges de gestion courante :

Le montant de 11 427,76 € a été inscrit sur proposition du Payeur de Corse et se répartit ainsi :

- 6541 - « créances admises en non-valeur » pour 168,51 €
- 6542 - « créances éteintes » pour 11 259,25 €

68 - Dotations aux provisions et dépréciations :

Le montant de 1 552,02 € a été inscrit en dépréciations de créance sur proposition du Payeur de Corse.

Les dépréciations de créances ont pour objet de retracer comptablement le risque de non-recouvrement des créances concernées.

Elles impactent le résultat et font l'objet de reprises quand le risque se réalise (irrecouvrabilité avérée) ou disparaît (recouvrement).

La constitution de ces dotations évite de créer un souci d'équilibre budgétaire de la

section de fonctionnement sur les exercices suivants où les admissions en non-valeur sont prononcées étant compensées par la reprise sur les provisions constituées.

2.2. Investissement

En section d'investissement, il convient de noter une diminution des crédits inscrits aux chapitres 20 et 21 à hauteur - **190 096 €**, soit une diminution de - 49,12 % par rapport au BP 2023.

	BP 2023	BS 2023	BP + BS	%
20 - Immobilisations incorporelles	205 000,00 -	175 000,00	30 000,00	-85,37%
21 - Immobilisations corporelles	182 000,00 -	15 096,00	166 904,00	-8,29%
TOTAL Op. réelles	387 000,00 -	190 096,00	196 904,00	-49,12%
040 - Opérations ordre transf. entre sections			-	#DIV/0!
TOTAL Op. d'ordre	-	-	-	#DIV/0!
TOTAL	387 000,00 -	190 096,00	196 904,00	-49,12%

Conclusion

Ce budget supplémentaire est principalement un budget de report actant la reprise des résultats constatés au compte administratif et permettant les ajustements nécessaires tant en dépenses qu'en recettes.

Aussi, il vous est demandé de bien vouloir :

- Adopter le budget supplémentaire du budget annexe du laboratoire d'analyses CISMONTE de l'exercice 2023 arrêté à - **380 212,22 €**.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.